REGLEMENT
CHAMPIONNAT DE FRANCE 2025

CHAMPIONNAT JUNIORS ET JEUNES

TREC

DU 04 AU 06 JUILLET 2025 – BIZE MINERVOIS (11)

Période de qualification	Clôture
Du 19 juin 2024 au 22 juin 2025	Lundi 23 juin 2025

SOMMAIRE

Conditions générales 2
Conditions de participations 2
Conditions de qualifications 3
Barèmes techniques 3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE en vigueur, Dispositions Générales et Dispositions Spécifiques des concours de TREC, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Conditions générales

Sur cet événement, un cheval et/ou un cavalier ne peuvent concourir qu'un seul championnat de France.
Pour tous les championnats des couples peuvent être sélectionnés par la Direction Technique Nationale.
Pour les Juniors, l'accès au championnat est conditionné par un nombre de points à obtenir en Amateur.
Pour les Jeunes, l'accès au championnat est conditionné par un nombre de points à obtenir en indice 2 minimum, de la division Amateur.
Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance. Dans tous les cas, le label « Championnat de France » sera supprimé de l'épreuve si elle comporte moins de 3 partants à l'issue de la clôture. L'organisateur décidera ensuite s'il souhaite ou non maintenir l'épreuve à sa charge.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS CAVALIER

CHAMPIONNATS	LFC	AGE
Cadet	Club	14 ans mini 16 ans maxi
Junior	Amateur	14 ans mini 18 ans maxi
Jeunes	Amateur	15 ans mini 21 ans maxi

Un même cavalier CADET n'est pas autorisé à participer au Generali Open de France Club 2025 en TREC et au championnat TREC Jeunes 2025.

PARTICIPATIONS PONEY/CHEVAUX

Procédure de changement d'équidé :

Pour toutes les épreuves du Championnat de France le changement d'équidé est soumis à la procédure suivante :

- Le déclarer la veille de la première épreuve du championnat auprès du président de jury ;
- Avoir vérifié que les conditions de participations sur le Championnat de France de l'équidé remplaçant sont respectées, sous peine de disqualification ;
- Savoir que l'équidé déclaré forfait est définitivement écarté du Championnat de France;
- S'acquitter d'un montant d'engagement supplémentaire de 50 euros.

Conditions de qualifications

QUALIFICATIONS CAVALIER

CHAMPIONNATS	QUALIFICATIONS MINIMUM
Cadets	10 points
Juniors	9 points
Jeunes	14 points

Barèmes techniques

CHAMPIONNATS	BARÈMES TECHNIQUES
Cadet	Club Elite
Juniors	Amateur 2
Jeunes	Amateur 1